

Amendement 103

Manon Aubry, Damien Carême, Rima Hassan

au nom du groupe The Left

Tineke Strik, Mélissa Camara

au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution

B10-0424/2026

PPE

La nécessité pour l'Union de se doter d'une stratégie contre l'entrisme islamiste et l'influence du réseau des Frères musulmans

Proposition de résolution

Paragraphe 14 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

14 bis. souligne que les évaluations des organisations recevant ou demandant un financement public devraient s'appuyer sur des critères concrets et mesurables, y compris le respect des principes démocratiques, des libertés et droits fondamentaux, de l'égalité devant la loi, du rejet de la violence et du respect des cadres juridiques applicables, plutôt que sur des catégories ou des hypothèses générales fondées sur le contexte idéologique, religieux ou culturel;

Or. en

2.10.2026

B10-0424/104

Amendement 104

Manon Aubry, Damien Carême, Rima Hassan

au nom du groupe The Left

Tineke Strik, Mélissa Camara

au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution

B10-0424/2026

PPE

La nécessité pour l'Union de se doter d'une stratégie contre l'entrisme islamiste et l'influence du réseau des Frères musulmans

Proposition de résolution

Paragraphe 15

Proposition de résolution

15. demande à la Commission de fournir une vue d'ensemble complète de tous les cas **d'octroi** de fonds de l'Union à des personnes et entités soupçonnées d'avoir des liens avec les Frères musulmans ou l'islam politique;

Amendement

15. demande à la Commission de fournir une vue d'ensemble complète de tous les cas de fonds de l'Union ***prétendument octroyés*** à des personnes et entités soupçonnées d'avoir des liens avec les Frères musulmans ou l'islam politique; ***rappelle que toute décision de suspendre ou de retirer un financement de l'Union à une organisation, ou d'affecter d'une autre manière son accès à des ressources publiques, doit être fondée sur une évaluation individuelle de faits concrets et étayés, y compris des violations avérées des obligations juridiques applicables, et doit respecter les principes de l'état de droit, de sécurité juridique, de proportionnalité ainsi que d'égalité de traitement; souligne que ces décisions ne peuvent pas être fondées sur des hypothèses, des affiliations, des accusations générales ou non étayées, ou sur le simple exercice d'activités démocratiques légales telles que la défense d'intérêts, les activités associatives ou le dialogue avec les pouvoirs publics;***

Or. en

2.10.2026

B10-0424/105

Amendement 105

Manon Aubry, Damien Carême, Rima Hassan, Pernando Barrena Arza

au nom du groupe The Left

Tineke Strik, Mélissa Camara

au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution

B10-0424/2026

PPE

La nécessité pour l'Union de se doter d'une stratégie contre l'entrisme islamiste et l'influence du réseau des Frères musulmans

Proposition de résolution

Paragraphe 16 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

16 bis. condamne fermement la décision de la Commission de mettre un terme au processus de préparation de la convention de subvention pour le Réseau européen contre le racisme (RECR) pour la période 2026-2028 dans le cadre du programme «Citoyens, égalité, droits et valeurs» (programme CERV), alors même que le RECR avait passé avec succès la phase d'évaluation et que ses rapports techniques et financiers pour 2025 avaient été acceptés; souligne que le retrait des fonds structurels de l'Union du plus grand réseau paneuropéen de lutte contre le racisme, qui rassemble plus de 140 organisations de la société civile, compromet gravement la pérennité d'une société civile indépendante engagée dans la lutte contre le racisme; invite la Commission à réexaminer et à annuler d'urgence cette décision, à assurer une transparence totale sur les motifs et la proportionnalité de la mesure et à veiller à ce que les décisions de financement ne soient pas influencées par des pressions politiques ou institutionnelles, mais à ce qu'elles respectent pleinement l'indépendance, la diversité et la participation effective de la société civile à l'élaboration des politiques de l'Union;

AM\1351943FR.docx

PE788.289v01-00

Or. en

2.10.2026

B10-0424/106

Amendement 106

Manon Aubry, Damien Carême, Rima Hassan, Pernando Barrena Arza

au nom du groupe The Left

Tineke Strik, Mélissa Camara

au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution

B10-0424/2026

PPE

La nécessité pour l'Union de se doter d'une stratégie contre l'entrisme islamiste et l'influence du réseau des Frères musulmans

Proposition de résolution

Paragraphe 19 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

19 bis. s'inquiète du fait que les organisations de lutte contre le racisme et les organisations musulmanes de la société civile opèrent de plus en plus dans un environnement où les actions de sensibilisation et la participation citoyenne sont examinées sous l'angle de la sécurité; met en garde contre l'instrumentalisation des préoccupations liées au terrorisme ou aux menaces pour la sécurité afin de stigmatiser les musulmans, de discréditer la société civile indépendante ou de restreindre l'espace dévolu à la société civile;

Or. en

2.10.2026

B10-0424/107

Amendement 107

Manon Aubry, Damien Carême, Rima Hassan, Pernando Barrena Arza

au nom du groupe The Left

Tineke Strik, Mélissa Camara

au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution

B10-0424/2026

PPE

La nécessité pour l'Union de se doter d'une stratégie contre l'entrisme islamiste et l'influence du réseau des Frères musulmans

Proposition de résolution

Paragraphe 20 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

20 bis. souligne que les organisations de la société civile doivent être libres de poursuivre leurs objectifs et d'entreprendre des activités de recherche, d'éducation et de plaidoyer sur des questions faisant l'objet d'un débat public, y compris lorsque leurs positions remettent en cause les politiques gouvernementales ou appellent à des modifications de la législation, conformément à la charte des droits fondamentaux de l'Union européenne et aux normes internationales et européennes pertinentes, y compris la recommandation CM/Rec(2007)14 du Conseil de l'Europe;

Or. en

2.10.2026

B10-0424/108

Amendement 108

Manon Aubry, Damien Carême, Rima Hassan,

au nom du groupe The Left

Tineke Strik, Mélissa Camara

au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution

B10-0424/2026

PPE

La nécessité pour l'Union de se doter d'une stratégie contre l'entrisme islamiste et l'influence du réseau des Frères musulmans

Proposition de résolution

Paragraphe 21 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

21 quinquies. demande que la stratégie d'influence déployée par les pays tiers à l'égard des membres des délégations parlementaires ou des groupes d'amitié soit strictement encadrée;

Or. en

2.10.2026

B10-0424/109

Amendement 109

Manon Aubry, Damien Carême, Rima Hassan,
au nom du groupe The Left
Tineke Strik, Mélissa Camara
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution

B10-0424/2026

PPE

La nécessité pour l'Union de se doter d'une stratégie contre l'entrisme islamiste et l'influence du réseau des Frères musulmans

Proposition de résolution

Paragraphe 21

Proposition de résolution

21. *souligne que la liberté de circulation au sein de l'Union ne doit pas être détournée pour faciliter la diffusion du discours islamiste, la coordination des réseaux transnationaux ou le contournement des mesures nationales d'interdiction, de dissolution, de restriction ou de surveillance;*

Amendement

21. *prend acte de l'adoption par la Commission, le 20 janvier 2026, de la première stratégie de lutte contre le racisme 2026-2030 et se félicite de son engagement à lutter contre le racisme structurel; est néanmoins préoccupé par le fait que la stratégie n'intègre pas la lutte contre le racisme dans d'autres domaines d'action tels que le pacte sur la migration et l'asile et le règlement sur le retour, qui ne tient pas compte des violences auxquelles les personnes racialisées sont quotidiennement confrontées en Europe, notamment les pratiques policières discriminatoires et meurtrières, la criminalisation des migrants et la répression violente de l'espace dévolu à la société civile pour les organisations racialisées et dirigées par des migrants dans toute l'Europe, y compris la surveillance accrue dont font l'objet les organisations non gouvernementales antiracistes;*

Or. en

2.10.2026

B10-0424/110

Amendement 110

Manon Aubry, Damien Carême, Rima Hassan,

au nom du groupe The Left

Tineke Strik, Mélissa Camara

au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution

B10-0424/2026

PPE

La nécessité pour l'Union de se doter d'une stratégie contre l'entrisme islamiste et l'influence du réseau des Frères musulmans

Proposition de résolution

Paragraphe 3 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

3 bis. déplore la stratégie de l'extrême droite consistant à attiser la peur et à diviser la société dans le but d'en tirer des avantages électoraux; condamne fermement les actes et les propos de l'extrême droite qui contribuent à la discrimination et à la stigmatisation des citoyens musulmans ou de ceux qu'elle qualifie comme tels; met en garde contre les conséquences néfastes de cette stratégie pour ces citoyens, pour la société dans son ensemble et pour la démocratie;

Or. en